

Publiforum

Inizio della barra di navigazione

[Salta direttamente al contenuto della pagina](#)

- [Lectures](#)
- [Publif@rum](#)
- [Archivio](#)
- [Liste des articles publiés](#)
- [Area Riservata](#)

Fine della Barra di Navigazione

[AAA](#) | [XHTML](#) | [CSS](#)

Salta all'articolo Jean-Michel ADAM (dir), Faire texte. Frontières te...

vai

[Versione stampabile](#)

Jean-Michel ADAM (dir)

Faire texte. Frontières textuelles et opérations de textualisation

Jean-Michel ADAM (éd), *Faire texte. Frontières textuelles et opérations de textualisation*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2015, pp. 359.

Cet ouvrage collectif rassemble principalement les travaux des auteurs de l'équipe lausannoise de linguistique du texte et du discours, revus et critiqués (ch. I-VI) à l'occasion d'un colloque de 2013. Comme il est précisé dans l'*Avant-propos* (pp. 9-10), il réunit des positions différentes sur le texte, y compris les réflexions de Marie-Anne PAVEAU et de Jean-Marie VIPRAY à propos des textualités numériques. L'objectif visé par tous les auteurs est donc d'aborder les questions qui portent sur les sciences et disciplines des textes et des discours dans un cadre de reconnaissance effective de la linguistique textuelle à l'intérieur de la linguistique française.

Le volume se compose de deux parties principales, à savoir six chapitres et deux ouvertures finales, précédées d'une *Introduction aux problèmes du texte* (pp. 11-33) rédigée par Jean-Michel ADAM. Ses réflexions soulignent la manière dont les linguistes, à partir de Saussure, ont essayé de faire face à la complexité de l'objet-texte à partir du contexte, des frontières de celui-ci, des participants, dans le cadre de la linguistique textuelle. Bien que la relation entre phrase et texte soit abordée en termes de continuité de la phrase, ADAM ne manque pas de mettre en évidence d'autres approches, dont les hypothèses « continuistes », par lesquelles le texte se construit à partir de séquences plus petites, ainsi qu'« homologues », d'après lesquelles la phrase serait en revanche assimilée au texte au sein d'un contexte. Quant à la relation entre texte et écriture, enfin, il souligne que les textualités de l'oral demandent une attention comparable à celle des textualités « écrites ». Or, les contributions du volume, qui relèvent, chacune, de deux auteurs, s'appuient sur des démarches différentes à propos du texte, mais partagent la problématique liée au « faire texte ».

Le ch. I, *Continuité et textualité* (pp. 35-80), peut être divisé en deux parties distinctes dont l'une, la continuité, est traitée par Gilles PHILIPPE (paragraphe 1, pp. 35-45), l'autre, la textualité, par Jean-Michel ADAM (paragraphe 2, pp. 45-78). La continuité est abordée d'un point de vue diachronique sur ce que « faire texte » a signifié dans le domaine de la prose littéraire d'abord au XVIIIe siècle, lorsque la continuité textuelle devient une condition nécessaire à la réussite stylistique, ensuite pendant la période

autour de 1850, caractérisée par une esthétique « continuiste » du texte. Cette démarche se poursuit au XXe siècle, quand elle commence néanmoins à être mise en cause par une approche « anti-continuiste ». Dans la seconde partie du chapitre, Jean-Michel ADAM examine le jugement de textualité d'un sujet écrivant à propos de l'interprétation des énoncés qui font un texte, selon les critères de connexité, de cohésion et de cohérence. Il part ainsi de Condillac et de son traité sur l'art d'écrire pour analyser le « tissu du discours » et pour mettre en évidence ses liages ainsi que des types de textualisation, à savoir des « genres d'ouvrage » correspondant à la distinction contemporaine entre l'argumentatif, le narratif et le descriptif. Les liages des unités segmentées, qui contribuent à la continuité du texte, sont répartis en liages micro-textuels de base, méso-textuels et macro-textuels, et illustrés par le biais de plusieurs exemples. Les conclusions du linguiste montrent, d'une part, que tout effet de textualité engendre un effet de généralité ; d'autre part et plus en général, le bien-fondé de l'approche lausannoise de la linguistique textuelle. Le ch. II, rédigé par Thierry HERMAN et Raphaël MICHELI (*Quelques enjeux d'une théorie de l'argumentation à l'échelle du texte*, pp. 81-109), s'intéresse aux méthodologies de l'analyse et de la représentation schématique de l'argumentation. Les auteurs utilisent un texte journalistique modèle pour mettre en évidence leur approche à l'égard de l'examen argumentatif du texte. Après avoir rapidement évoqué l'état de la recherche à propos de la structure de l'argumentation, ils remarquent deux types de problèmes : d'une part, la complexité du texte peut sembler un obstacle à l'analyse de la matérialité langagière ; d'autre part, un regard sur le texte dans sa globalité semble faire défaut. Ils proposent ainsi trois niveaux distincts mais interdépendants d'analyse des textes à dominante argumentative. Le premier, macroscopique, pré-identifie deux séquences de raisonnement d'un point de vue cognitif, alors que le deuxième niveau, « mésoscopique », s'attache plutôt à la matérialité du texte en examinant les modalités et les critères de segmentation du texte. Le dernier niveau, microscopique, complète les deux premiers par l'étude de structures argumentatives plus fines, voire implicites, au niveau de l'énoncé. D'où une démarche prometteuse pour l'analyse de l'argumentation à l'échelle du texte qui peut être exploitée, comme les auteurs le relèvent, sur le plan théorique, dans la didactique de l'argumentation mais également dans une visée interdisciplinaire.

Au ch. III, Vincent CAPT et Vincent VERSELLE présentent un cas particulier de textualité caractérisé par un espace tensif, dont l'unité n'est pas assurée *a priori*, et par une mise en cause des critères de continuité et de cohésion : les deux « lettres du Voyant » d'Arthur Rimbaud (*Faire problème au texte : les « lettres du Voyant » de Rimbaud et la continuité textuelle*, pp. 111-160). La particularité principale de ces lettres découle de l'assemblage, à leur intérieur, de plusieurs textes, dont des poèmes et des essais. Plus en détail, elles alternent des blocs textuels séparés par des opérations de segmentation indiquant une rupture et des composantes qui tendent en revanche à créer du continu dans le parcours de lecture. Ainsi révèlent-elles plusieurs aspects liés au texte, interdépendants les uns des autres, concernant tant les frontières textuelles et donc les genres textuels, qui vont bien au-delà du genre épistolaire dans le cas de ces deux lettres, que la portée des opérateurs de cohésion au sein de ces espaces discursifs différents. A la lumière de leur analyse, les auteurs formulent l'hypothèse que les deux lettres recèlent une performance, une leçon montrant une textualité en équilibre entre fragmentation et réunion. Quant à l'objectif de Rimbaud, il vise à demander l'avis de ses destinataires afin de pouvoir se constituer à leurs yeux en poète, comme en témoignent les segments argumentatifs des poèmes insérés au sein des lettres. Ces dernières sont également, enfin, le reflet de la modernité de Rimbaud et manifestent sa critique à l'égard des traditions et des prescriptions poétiques de l'époque.

La cohérence référentielle à l'égard des frontières du texte fait l'objet du ch. 4, rédigé par Jean-Daniel GOLLUT et Joël ZUFFEREY, qui l'appliquent aux personnages de premier plan des romans à suite (*Cohérence référentielle et frontières de texte : la désignation des personnages dans les cycles romanesques*, pp. 161-193). Les auteurs emploient à ce propos deux modes langagiers de contribution à l'activité référentielle : les opérations de désignation, qui concernent les modes de livraison des objets, et celles de définition, qui visent les moyens par lesquels le lecteur accède au monde représenté. Ils démontrent que, dans leurs romans, Balzac et Dumas réintroduisent les personnages en créant une discontinuité textuelle qui permet à chaque roman de garder son intégrité et une lisibilité interne par lesquelles chaque texte est une communication indépendante. Au contraire, tant le roman-fleuve que le roman-feuilleton montrent un enchaînement textuel d'un volume aux autres de par le recours à l'anaphore et à des moyens de liaison généralement utilisés pour assurer la cohésion interne des textes. D'où leur intégration textuelle mais, d'un point de vue théorique, une mise en cause de la notion d'unité textuelle en

termes de limites typographiques vis-à-vis de la cohérence pragmatique. Ces traits permettent aux auteurs de parler, pour ces ouvrages, de macro-texte.

Au ch. V, pour leur part, Rudolf MAHRER et Valentine NICOLLIER SARAILLON examinent les productions sous forme de brouillon, susceptibles d'être considérées comme des textes, à partir de la pratique du plan pré-rédactionnel de C. F. Ramuz en tant que préparation au récit fictionnel (*Les brouillons font-ils texte ? Le cas des plans pré-rédactionnels de C. F. Ramuz*, pp. 195-275). Leur hypothèse est analysée à l'appui tant des positions de la linguistique textuelle que de la critique génétique à l'égard de ces productions. D'après cette dernière approche, les brouillons sont des « avant-textes » pourvus d'un caractère inédit, non strictement langagier et inachevé, alors que la linguistique textuelle leur attribue un rôle beaucoup moins important. Comme les genres de préparation écrite, le brouillon a une fonction instrumentale, mais se distingue des premiers en termes d'agent, d'action préparée et de dimension heuristique. A partir des caractéristiques des plans pré-rédactionnels en tant que brouillon, l'analyse macro-, méso- et micro-textuelle du corpus montre que le brouillon est un texte, quoique d'un type particulier : il met en cause l'espace graphique et son parcours interprétatif, et il appartient aux pratiques préparatoires.

Le dernier chapitre de l'ouvrage, qui précède les conclusions, aborde le texte sous l'angle de la complétude et s'interroge sur la textualisation de l'oral (*La textualisation de l'oral : éléments pour une description de la construction collaborative de la complétude*, pp. 277-318). Marcel BURGER et Jérôme JACQUIN s'appuient sur l'analyse conversationnelle d'inspiration ethnométhodologique et sur le modèle de l'analyse du discours de Genève pour examiner un corpus comparable de deux extraits d'un débat public et d'un débat-télévisé suisses caractérisés par l'accomplissement de tâches discursives identiques au sein de la communication publique. Si l'analyse conversationnelle sert à présenter la construction et le traitement des tours de parole, leur segmentation et leur processus de textualisation, c'est la dimension pragmatique de la (in)complétude qui pose problème et qui est à cet effet abordée dans le cadre tant de cette théorie que de l'analyse du discours de l'École de Genève par rapport aux unités distinctives. La combinaison de ces deux approches pour étudier les extraits du corpus s'avère fructueuse car, au-delà de leurs différences, elles sont complémentaires quant aux enjeux de complétude associés à la textualisation orale polygérée et font ainsi ressortir une proposition de dialogue commun à l'égard du texte.

Les réflexions de Jean-Marie VIPREY et de Marie-Anne PAVEAU font l'objet de la dernière section de l'ouvrage, *Double conclusion en forme d'ouverture sur les textualités numériques*. En particulier, Jean-Marie VIPRAY (*L'analyse textuelle des discours et son informatisation*, pp. 321-336) analyse les conséquences de la révolution numérique à l'égard des textualités et de la complexité du texte. L'auteur fait le point sur les débats actuels autour de la notion de texte, c'est-à-dire ses relations avec le discours, l'écriture, l'énoncé, ainsi que les cas où la textualisation en tant que processus est susceptible de variations. Son attention est focalisée sur ce qui ressort du texte comme topologie pour aborder le véritable objet de son analyse : le numérique. Après avoir présenté des tentatives peu réussies d'informatisation en vue d'une étude de la textualité et de l'intertextualité en contexte francophone (dont la base de données *Frantext*), il énumère les enjeux posés par les documents XML par rapport à la définition traditionnelle de texte dans ses frontières ainsi que dans ses dimensions. La conclusion de VIPRAY souligne la nécessité que les spécialistes intègrent les technologies dans les sciences du texte. Enfin, Marie-Anne PAVEAU (*En naviguant en écrivant. Réflexions sur les textualités numériques*, pp. 337-353) présente des remarques à propos des productions du web, « les linguistiques texte, discours, interaction ». Ses réflexions concernent la navigation hypertextuelle et sont organisées à partir de quatre entrées – « délinéarisation » ; « matérialités » ; « non-texte » ; « numérique » – et de leurs sous-entrées. Leur illustration permet à l'auteur de souligner que, bien que les textes natifs du web présentent une combinatoire phrastique et une modalité de production de sens distinctes de celles des textes « traditionnels », ces changements ne les empêchent d'être en tout cas traités comme texte. C'est à partir de ce constat que les productions du web sont réparties en trois typologies basées sur des critères linguistiques : le numérisé, le numérique et le numérisé. La toute dernière section de la contribution est notamment consacrée aux caractéristiques du texte numérisé, le seul qui est nativement créé par et pour le web.

[Alida M. SILLETTI]

Per citare questo articolo:

Jean-Michel ADAM (dir), *Faire texte. Frontières textuelles et opérations de textualisation*, Carnets de lecture n.29, 33, 2016, http://farum.it/lectures/ezine_articles.php?id=429



Questo sito è stato realizzato con DOMUS